

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

La séance ordinaire du Conseil municipal de Bolton-Ouest s'est tenue le samedi 3 mai 2014 à 9h30 à l'Hôtel de Ville.

PRÉSENTS:

Donald Badger, maire  
Robert Chartier, conseiller #1  
Joann McBrine, conseillère #2  
Julian Tuer, conseiller #3  
Jacques Drolet, conseiller #5  
Cedric Briggs, conseiller #6  
Guillaume Lavoie, inspecteur municipal  
Peter Kralik, inspecteur à la voirie  
Philippe De Courval, directeur général / secrétaire-trésorier

-----  
ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL
- 3.1. RÉUNION RÉGULIÈRE TENUE LE 9 AVRIL 2014
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. URBANISME
- 5.1. RAPPORT DU CCU
6. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL
- 6.1. RAPPORT POUR LE MOIS D'AVRIL 2014
7. ADMINISTRATION
- 7.1. RAPPORT FINANCIER 2013
- 7.2. PROFIL DE LA MRC
- 7.3. RÈGLEMENT #336-2014 CONCERNANT LE TARIF DES RÉMUNÉRATIONS PAYABLES LORS D'ÉLECTIONS ET DE RÉFÉRENDUMS MUNICIPAUX
- 7.4. DÉPENSES DE FORMATION POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
- 7.5. RAPPORT FINANCIER
- 7.6. LETTRE À PIERRE PARADIS
8. CHEMINS
- 8.1. RAPPORT DE L'INSPECTEUR À LA VOIRIE
9. VARIA
- 9.1. NOUVEAU CONSEILLER
- 9.2. SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION DU 10 MAI 2014
10. COMPTES À PAYER

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

9H30

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

#054-0514 PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MCBRINE  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER BRIGGS  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE l'ordre du jour proposé soit adopté tel que présenté.

## **3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL**

### **3.1. RÉUNION RÉGULIÈRE TENUE LE 9 AVRIL 2014**

#055-0514 PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER DROLET  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER BRIGGS  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 9 avril 2014 soit adopté tel que rédigé.

## **4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

+/- 24 personnes

## **5. URBANISME**

### **5.1. RAPPORT DU CCU**

Le rapport du CCU est déposé.

## **6. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL**

### **6.1. RAPPORT POUR LE MOIS D'AVRIL 2014**

Le rapport de l'inspecteur municipal est déposé.

#056-0514 IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER BRIGGS  
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MCBRINE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE le chèque de kilométrage de l'inspecteur municipal au montant de 163,80\$ soit adopté.

## **7. ADMINISTRATION**

### **7.1. RAPPORT FINANCIER 2013**

La vérificatrice a présenté le rapport financier 2013.

### **7.2. PROFIL DE LA MRC**

Le directeur général a présenté des données comparatives de la municipalité de Bolton-Ouest et de la MRC concernant la valeur foncière, la charge fiscale et autres.

### **7.3. RÈGLEMENT #336-2014 CONCERNANT LE TARIF DES**

## RÉMUNÉRATIONS PAYABLES LORS D'ÉLECTIONS ET DE RÉFÉRENDUMS MUNICIPAUX

#057-0514

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER DROLET  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER BRIGGS  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QUE le Règlement #336-2014 concernant le tarif des rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux soit reporté à une séance ultérieure.

### 7.4. DÉPENSES DE FORMATION POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

ATTENDU QUE Recyc-Québec offre une formation d'une journée sur les programmes de compensation des matières résiduelles du gouvernement du Québec;

ATTENDU QUE l'Association des Directeurs municipaux du Québec offre une formation obligatoire de base en ligne;

ATTENDU QUE l'Association des Directeurs municipaux du Québec offre une formation juridique en ligne;

ATTENDU QUE cette formation sera très bénéfique pour le directeur-général dans le cadre de ses fonctions;

#058-0514

EN CONSÉQUENCE  
IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MCBRINE  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER TUER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QU'une dépense de 45,99\$ pour la formation de Recyc-Québec et qu'une dépense de 426\$+tx soient autorisées pour les trois formations.

### 7.5. RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier de janvier à avril est déposé et peut être consulté à l'Hôtel de Ville de Bolton-Ouest.

### 7.6. LETTRE À PIERRE PARADIS

#059-0514

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER DROLET  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER CHARTIER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QU'une lettre de félicitation soit envoyée au ministre Pierre Paradis pour son élection.

## 8. CHEMINS

### 8.1. RAPPORT DE L'INSPECTEUR À LA VOIRIE

Le rapport de l'inspecteur à la voirie est déposé.

#060-0514

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MCBRINE  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER DROLET  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE le chèque de kilométrage de l'inspecteur municipal au montant de 157,48\$ soit adopté.

## 9. VARIA

### 9.1. NOUVEAU CONSEILLER

M. Denis Vaillancourt a été élu comme nouveau conseiller au siège #4 sans opposition.

### 9.2. SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION DU 10 MAI 2014

Une séance d'information publique sur l'avenir du développement rural à Bolton-Ouest se tiendra le 10 mai 2014 à l'Hôtel de Ville à 13h00.

## 10. COMPTES À PAYER

Solde à la banque au 31 mars 2014	247 977,03	\$
Déboursés pour avril 2014	78 448,09	\$
Dépôts pour avril 2014	244 983,83	\$
Solde à la banque au 30 avril 2014	414 512,77	\$
CPG	455 184,53	\$
CPG Parcs et terrains de jeu	149 651,16	\$

#061-0514

PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MCBRINE  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER CHARTIER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE les comptes des mois d'avril et mai 2014 au montant de 48 674,97\$ soient payés.

RÉUNION AJOURNÉE PAR LE CONSEILLER TUER À 11H30

\_\_\_\_\_  
Philippe De Courval  
Directeur général  
Secrétaire-trésorier

\_\_\_\_\_  
Donald Badger  
Maire

LA PROCHAINE RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL AURA LIEU LUNDI LE 2 JUIN 2014 À 19H30. LE PROCÈS-VERBAL N'EST PAS OFFICIEL TANT QU'IL N'EST PAS ADOPTÉ ET SIGNÉ À UNE SÉANCE SUBSÉQUENTE DU CONSEIL.

## Faits saillants

### Période de questions

Suzan Allen

Question : Est-ce que les branches dues au verglas seront ramassées dans les ruisseaux?

Réponse : Oui, elles seront ramassées, mais pas partout. Certaines sont sur des terrains privés.

John Fowles

Merci au Conseil municipal d'avoir fait du cimetière Fuller un site patrimonial.

Sophie Deslauriers

Question : Y aura-t-il des arbustes de disponibles cette année?

Réponse : Vous pouvez passer une commande auprès de la MRC ou auprès de la municipalité.

Paul Geoffrion

Les minutes d'avril n'ont pas encore été publiées.

Question : Pourquoi avez-vous autorisé le remboursement de 50% des frais d'inscription à des activités sportives en mars?

Réponse : Nous remboursons en effet une partie des frais engendrés par les activités sportives non couvertes par l'entente avec Waterloo. Toutefois, c'est activités doivent être des activités fournies par un centre communautaires.

Question : Dans le rapport du CCU, deux dérogations mineures ont été refusé ou reporté, pourquoi?

Réponse : Un des lots était enclavé et n'avait donc pas de frontage sur un chemin existant et l'autre demande n'a pas fourni les documents nécessaires à l'analyse.

Guerard Zimmerl

Question : Pourriez-vous nous fournir le règlement municipal concernant le remboursement de frais pour les activités sportives?

Réponse : Oui, nous vous fournirons les documents qui correspondent au remboursement des frais pour les activités sportives.

Jean Fabie

Question : Il semble que le garde-fou sur le chemin Bailey juste après le chemin Town Hall soit bas. Avez-vous vérifié?

Réponse : Une entreprise l'avait déjà corrigé, mais nous iront vérifier prochainement.

Question : Poste Canada m'a mentionné que ma boîte aux lettres était croche. Prévoyez-vous effectuer des travaux pour corriger l'affaissement du fossé?

Réponse : Oui, des travaux à cet effet sont prévus cette année.

Simon Gauvin

Question : Suite au verglas, j'ai dû couper les arbres moi-même dans le chemin pour circuler et personne n'est venu déneiger. Prévoyez-vous une façon d'intervenir différente pour la prochaine fois?

Réponse : Oui, il manquait d'électricité à l'Hôtel de Ville, nous avons très peu de moyens pour communiquer avec les gens et coordonner les efforts. C'est pour cette raison que nous prévoyons munir l'Hôtel de Ville d'une génératrice et que nous collectons le plus d'information possible concernant les citoyens pour améliorer nos interventions et les communications.

Question : Est-ce que la municipalité prévoit intervenir pour régler les problèmes de nuisance du 32 chemin Maple Terrace?

Réponse : Oui, il s'agit d'un dossier dont nous sommes déjà saisis. Il ne s'agit toutefois pas d'un cas simple et nous souhaitons bien faire les démarches.

Sophie Deslauriers

J'encourage l'initiative pour améliorer les interventions en sécurité civile.

Wolfe Kutschke

Il faut toutefois faire attention aux dispositions concernant la CSST si on souhaite engager des gens pour venir en aide lors de sinistres.

Denis Vaillancourt

---

Les faits saillants de la période de questions sont à titre indicatifs seulement et ne font en rien partie du procès-verbal. Ils ne sont pas adoptés.

Question : Qui légifère sur l'emplacement des garde-fous?

Réponse : Le gouvernement du Québec a des barèmes à cet effet, mais c'est la municipalité qui décide.

Question : Pourquoi n'y a-t-il pas de garde-fou en-bas de la côte du chemin Bailey?

Réponse : À l'époque, certains conseillers croyaient qu'il était préférable de les installer un peu plus loin après la côte pour pallier au dérapage qui peut subvenir suite à la côte.

# Comptes à payer / Account payables

3 mai 2014 / May 3, 2014

## *Bolton Ouest / West Bolton*

#	<i>Nom/Name</i>	<i>Montant/Amount</i>
1	Infotech	111.53 \$
6	Bell Canada	242.67 \$
13	Peter Kralik	464.79 \$
15	Entreprises R.P. Enr.	359.30 \$
17	Hydro-Quebec	549.77 \$
21	Paradis, Lemieux, Francis, avocats	517.39 \$
28	Bureau En Gros	8.18 \$
50	St. Andrew's Restoration Committee	137.88 \$
51	Receiver General Canada	1,530.09 \$
57	CSST	38.71 \$
60	RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	11,210.06 \$
120	MASTERCARD	38.49 \$
122	EXCAVATION JULIEN POULIN INC.	1,362.45 \$
128	iTeract Inc.	68.93 \$
143	JACK LEMAIRE	212.70 \$
161	RONA LÉVESQUE	38.63 \$
176	Les Entreprises Raymond Cherrier	9,677.37 \$
177	THE RECORD	231.79 \$
180	Magali Paquette	375.00 \$
181	Les Pompages West Brome	201.21 \$
186	COURTIERS MULTI PLUS INC.	4.36 \$
206	Revenu Québec	8,055.71 \$
207	Bell Mobilité Inc.	34.50 \$
209	Médias Transcontinental SENC	297.10 \$
239	Groupe Financier AGA Inc. in trust	808.72 \$
250	Xerox Canada Ltée	276.08 \$
263	Louis Désourdy Inc.	500.00 \$
264	CATHERINE SOUM	1,143.73 \$
	Frais de banques	30.00 \$
130 DECP	DE COURVAL PHILIPPE	1,600.54 \$
130hebl	HÉBERT LYNE	861.53 \$
320KRAP	KRALIK PETER	1,238.37 \$
610LAVG	LAVOIE GUILLAUME	1,377.70 \$
130 DECP	DE COURVAL PHILIPPE	1,467.16 \$
130hebl	HÉBERT LYNE	861.53 \$
320KRAP	KRALIK PETER	1,142.13 \$



610LAVG	LAVOIE GUILLAUME	1,213.90 \$
320ALL	ALLEN LOREN	384.97 \$
	Total	48,674.97 \$
		48,674.97 \$